

LA

# NOUVELLE - FRANCE

REVUE BI-MENSUELLE

Directeur : M. JACQUES AUGER

Volume I.

15 Aout 1861.

Numero 2.

## LA LITTÉRATURE

ET LA

## PHILOSOPHIE ALLEMANDES

*Conférences de M. Lesfèvre à l'Université Laval.*

Après 1813, les Allemands semblent retourner à leurs rêveries. Ils se traitent eux-mêmes volontiers de songes-creux. Mais ce n'est là qu'une apparence. En réalité, la pensée allemande rêve de reconstituer à son profit l'hégémonie de Louis XIV et de Napoléon. L'art, la critique, l'histoire, tout, chez les voisins de la France, tend à ce but. Le fameux livre de Mme de Staël sur l'Allemagne contribue puissamment à fortifier nos illusions sur les aspirations germaniques. Inspiré par la haine de Napoléon, il devait plaire particulièrement à l'Allemagne. Aussi ses hommes illustres se prêtèrent-ils, les uns par dissimulation, les autres avec une bonhomie sincère, inconscients qu'ils étaient de la véritable pensée de leurs compatriotes, au rôle pacifique et bénin que leur attribuait la célèbre femme de lettres. "Mme de Staël", dit Henri Heine, "ne voyait au delà du Rhin qu'un nébuleux pays d'esprits purs où des hommes sans corps et parfaitement vertueux se promènent sur des champs de neige en s'entretenant de morale et de métaphysique."

Henry Heine, le plus remarquable des Allemands depuis Goethe, paya quinze millions le droit d'être poète, car il était le neveu d'un banquier juif qui n'aimait pas les muses, et qui, en conséquence de

cette aversion, le déshérita. Son premier ouvrage, *Reisebilder* (1825), causa dans toute l'Allemagne une impression profonde, non parce qu'il y attaquait les rois ou le principe d'autorité,—au contraire, le sentiment romantique qui y circulait indiquait un faible pour l'ancien régime,—mais il y poursuivait de sa terrible ironie l'orgueil germanique du jour, ses prétentions, sa vulgarité, son pharisaïsme, et jusqu'aux héros de la guerre sainte contre la France, guerre dont il osait déplorer le succès. Ce livre d'ailleurs ne peut se classer exactement, car il renferme des impressions de voyage, des odes, des ballades, de tout un peu. Le souffle moderne s'y allie à une forme qui peut se comparer aux ciselures de l'art grec.

Les hardiesses de Heine l'isolèrent en Allemagne, et il se rendit en France où l'attiraient ses désirs secrets. Par sa verve incisive, il s'y fit rapidement une place brillante. "Cet allemand," disait Thiers, "est le français le plus spirituel qui ait existé depuis Voltaire." Il se trouva tout de suite chez lui au milieu des viveurs Parisiens dont il partageait la philosophie voltairienne, et fit paraître dans la *Revue des Deux-Mondes*—car il excellait dans notre langue,—des articles étincelants d'esprit où il égayait le public français aux dépens de l'Allemagne. Cependant Heine ne tomba pas dans l'épicurisme vulgaire, et sa sensibilité est plus vraie que celle de nos romantiques.

Le spectacle de nos agitations, de nos infirmités sociales le rejeta bientôt vers l'Allemagne. Il sentait en lui l'empreinte d'un monde plus viril, plus énergique et pressentit avec orgueil le triomphe de la jeunesse allemande. Voici ce qu'il écrivait en 1834 à ce sujet : "Un jour viendra où les vieilles divinités guerrières, se levant de leurs tombeaux fabuleux,

essuieront de leurs yeux la poussière séculaire. Thor se dressera avec son marteau gigantesque et démolira les cathédrales gothiques. Quand vous entendrez ce vacarme, nos chers voisins de France, soyez sur vos gardes, et ne vous mêlez pas de ce que nous ferons chez nous, il pourrait vous en arriver mal. Méfiez-vous des disciples de Kant, de Fichte, des philosophes nébuleux, des poètes fantasques. La pensée précède l'action comme l'éclair le tonnerre. Le tonnerre d'Allemagne est allemand ; il n'est pas très lesté et roule avec lenteur ; mais il viendra, et quand vous entendrez un craquement comme jamais craquement ne s'est encore fait entendre depuis le commencement du monde, sachez que le tonnerre allemand aura enfin touché le but."

Bien que les écrits de Heine contiennent beaucoup d'impies et même de blasphèmes, il s'y trouve d'ardents retours vers la foi, comme la magnifique pièce lyrique, intitulée "La Paix," dans laquelle il décrit la grandeur du Christ, et que nous donnons ci-après :

"Le soleil était au plus haut du ciel, environné de nuages blancs, la mer était calme, et j'étais couché près du gouvernail, et je songeais et je rêvais ; — et, moitié éveillé, moitié sommeillant, je vis le Christ, le sauveur du monde. Vêtu d'une robe blanche flottante, et grand comme un géant, il marchait sur la terre et sur la mer ; sa tête touchait au ciel, et de ses mains étendues il bénissait la mer et la terre, et, comme un cœur dans sa poitrine, il portait le soleil, le rouge et ardent soleil. — et ce cœur radieux et enflammé, foyer d'amour et de clarté, épanchait ses gracieux rayons et sa lumière éternelle sur la terre et sur la mer.

"Des sons de cloche, résonnant çà et là, attiraient comme des cygnes, et en se jouant, notre navire, qui glissa vers un rivage verdoyant où des hommes habitent une cité magnifique.

"O merveille de la paix ! comme la ville est tranquille ! Le sourd bourdonnement des vaines et babillardes affaires, le bruissement des métiers, tout se tait et à travers les rues claires et resplendissantes se promènent des hommes vêtus de blanc et portant des palmes, et, lorsque deux personnes se rencontrent, elles se regardent d'un air d'intelligence, et, dans un tressaillement d'amour et de douce renonciation, elles s'embrassent au front et lèvent les yeux vers le cœur radieux du Sauveur, vers ce cœur qui est le soleil et qui verse allégrement la pourpre de son sang réconciliateur sur le monde, et elles disent trois fois dans un transport de béatitude : Béni soit le Christ !"

Le poète moderne, dit M. Lefèvre, a beau faire, sa pensée gravite fatalement vers l'idée chrétienne ; et

s'abreuve ardemment à cette source vivifiante dont procèdent toutes les grandes inspirations, et qui se nomme le Christianisme.

Heine résumé en lui deux génies différents, celui de la France et de l'Allemagne. Elles se disputent son cœur tour-à-tour. Il est bien le représentant de notre siècle dont l'idéal est toujours le succès, la grandeur matérielle, le triomphe de l'orgueil. La France et l'Allemagne, la démocratie dont il a quelquefois servi les haines, le réclament comme leur. Mais en dehors de ces appréciations intéressées, il lui reste assez de pages exquisés qui suffiraient pour le rendre populaire auprès de toutes les nations. Un de ses traits distinctifs est son humeur raisonneuse et l'obsession de la métaphysique nationale. Qu'est-ce donc que cette philosophie allemande, envisagée par le poète comme l'expression du génie tudesque ? Le temps est venu, dit M. Lefèvre, de vous introduire dans ces cryptes du monde germanique, et de vous guider, une lanterne à la main, dans leurs profondeurs. Figurez-vous que je suis la sybille de Cumès, et que je vous fais descendre dans le royaume de Pluton.

Le père de la philosophie allemande est Guillaume Leibnitz (1646-1716), savant universel, également illustre par ses travaux en théologie, en jurisprudence, en mathématiques, en philosophie. Disciple de Descartes, il avait combattu le matérialisme de Locke, et, dans sa *Théodicée*, démontré avec une rigueur scientifique l'existence de Dieu et de ses attributs. Comme tous les philosophes, son esprit fut bientôt préoccupé de la recherche du principe primordial, du rapport qui relie Dieu à la créature, la force génératrice et le souffle moteur, à l'infinité des mouvements et des êtres produits. Ses méditations le firent aboutir au fameux et bizarre système des *Monadés*. La Monade est un être complet en soi, portant en lui-même toutes les lois de son développement. Dieu est la monade infinie qui a engendré toutes les autres, les unes spirituelles, les autres physiques, lesquelles gravitent autour de lui comme les planètes autour du soleil. L'homme est composé de deux monades, le corps et l'âme complètement étrangères l'une à l'autre, et se développant parallèlement d'après des lois distinctes, mais dont les mouvements coïncident, grâce à une loi divine qui a prévu d'avance leurs actions réciproques, et qu'on nomme l'harmonie préétablie. Le corps et l'âme sont comme deux pendules exactement réglées qui s'accordent toujours entre elles sans avoir l'action l'une sur l'autre. Ce système philosophique détruit la liberté. L'âme humaine, horloge pensante, n'a plus d'initiative, et ne pourrait s'arrêter sans retarder ou déranger le ressort de l'horloge matérielle corres-

pondante. Il détruit aussi la liberté de l'horloger, de Dieu, qui ne pourrait plus intervenir dans son œuvre sans détraquer la création. Dès lors on peut le supprimer sans inconvénient. C'est une monade inutile. Le système de Leibnitz, qui était sincèrement chrétien, contient donc en germe la négation de Dieu, et a fourni des arguments aux matérialistes pour démontrer l'impuissance de la raison humaine.

Emmanuel Kant (1724-1804), dont le système n'est qu'une déduction rigoureuse de celui de Leibnitz, enseigna la philosophie à Königsberg, où il vécut toute sa vie, avec une régularité mathématique, ne changeant jamais rien à ses habitudes, à tel point que les bourgeois de sa ville natale pouvaient régler leurs montres, sur l'heure de sa promenade, réalisant ainsi, dans ses deux monades, dit plaisamment M. Lafavre, l'harmonie préétablie de Leibnitz. D'après Kant, s'appuyant sur les prémisses posées par son maître, toute intelligence étant un monde complet en lui-même, fermé à toute action extérieure, nous ne pouvons rien connaître en dehors de nous. Nos croyances et nos affirmations sont de simples hypothèses. Le monde est divisé en deux classes de conceptions, le *moi*, seule base sérieuse de la certitude, le *subjectif* (ce qui a rapport au sujet et se passe dans l'intérieur de l'esprit), et le *non-moi* ou *objectif* (l'ensemble des idées qui viennent d'objets extérieurs à l'esprit), éternellement impenétrable, objet de conjectures plus ou moins aventureuses. Ces deux qualifications devinrent très populaires en Allemagne où on les considérait comme le dernier mot de la sagesse humaine, ce qui se comprend, le respect exclusif du moi étant le complément, le dernier mot de la réforme luthérienne. Nos méditations aboutissent à l'affirmation de nous-mêmes, et la sagesse humaine ne peut avoir qu'un but, l'égoïsme. Les saints, les martyrs, les héros, sont des fous ; l'épicurien, le viveur sont les vrais sages. Mais arrivé là, Kant sut s'arrêter et même reculer. Il eut peur de ce nihilisme. Dans un ouvrage célèbre, la *Critique de la raison pratique*, il mit en lumière la notion du devoir que sa *Critique de la raison pure* avait sapée dans sa base ; il en fit ressortir la sublimité ; il abandonna le moi et le non-moi, les subtilités du subjectif et de l'objectif. En un mot, il eut le courage bien méritoire pour un philosophe de réédifier d'une main les principes qu'il avait cherché à détruire de l'autre. Il devint pathétique, ému, et prêcheur ; l'idée du devoir le ramena à la religion et à Dieu. "Le sublime", dit-il, "éclate dans le monde étoilé et dans la conscience de l'homme juste," Dieu, éliminé par la raison pure, reparait comme auteur de la loi morale. Malheureusement ce retour de Kant à des principes plus sains eut peu

d'influence sur la philosophie allemande qui se jeta de plus en plus dans la négation et le scepticisme.

Fichte, (1762-1814) élève de Kant, professa ouvertement l'athéisme à l'université d'Iéna. Destitué d'abord, car, dit M. Lafavre, dans ce temps-là, on destituait encore les athées, il gagna la faveur populaire par son patriotisme, fut un des plus ardents promoteurs du mouvement de 1813, et se vit nommer en récompense professeur de l'université de Berlin. Son système philosophique, plein d'aberrations, se formule difficilement. Ainsi que Kant, il prend l'affirmation du moi comme point de départ de toute connaissance, mais il fait ressortir son caractère limité et fugitif. Le non-moi grandit, envahit toute la nature, et le moi n'éprouve plus d'autre envie que de s'y absorber. Le non-moi est une force mystérieuse, répandue dans tous les êtres organisés et non organisés, et tendant à réaliser le bien, le beau et l'ordre dans l'univers. C'est le panthéisme, théorie rêveuse et sentimentale qui cadrait avec le goût romantique de l'époque, celle des Hoffmann et des Richter. L'Allemagne se remplit de poètes qui s'attendrirent sur la feuille qui tombe, la pierre condamnée à rouler, et interrogèrent le ruisseau, l'insecte, le brin d'herbe, le moineau perché sur la branche, le vent qui souffle à travers les ruines. Le Dieu sévère du Christianisme est remplacé par une foule de petits dieux complaisants pour nos faiblesses. C'est tout un mouvement rétrograde d'un peuple chrétien vers le paganisme, effectué sous les auspices des plus illustres penseurs. Quel résultat humiliant pour une philosophie qui traitait si dédaigneusement l'Évangile, et qui prétendait régénérer l'esprit humain par la science !

FRÉDÉRIC DE KASTNER.

## LE MARIAGE DU COMPOSITEUR

### Nouvelle \*

Tout dans cette nouvelle existence de Marthe lui semblait excessivement étrange. Elle s'était faite à certaines idées de propreté et d'ordre : le caractère sens dessus dessous et pourtant artistique de tout ce qui l'entourait, l'effarouchait plus qu'il ne la scandalisait ; le besoin de mettre chaque chose à sa place

\* Voy. le numéro précédent.

l'obsédait et la faisait soupirer. Aussi bien, la liberté de sortir toute seule, sans demander la permission à sa tante, lui causait des alarmes ; elle était encore si timide, si petite fille en apparence, que les passants la regardaient comme si elle n'avait pas le droit de se promener ainsi seule. La vie se présentait à elle sous un aspect quelque peu étrange ; il lui semblait, de quelque manière, qu'elle n'était pas à sa place, tantôt à ces fameux concerts, à ces soirées musicales auxquels son mari se faisait un devoir de la mener et où elle se trouvait si isolée qu'elle faisait effort pour ne pas pleurer. Marthe n'avait pas été élevée dans des idées romanesques ; on ne l'avait pas dressée de manière à lui faire espérer beaucoup de poésie dans le mariage. Elle savait que c'était la destinée des jeunes filles d'être mariées, tout comme le poulet bien dodu est destiné un jour à être rôti et mangé. C'était son tour maintenant ; elle était mariée, et chacun lui disait qu'avec un douaire et une mine passables, elle devait s'estimer heureuse d'être aussi bien mariée. Elle aussi était entièrement de cet avis ; cependant, en dépit de la façon, fort sensée d'ailleurs, d'élever les jeunes filles, la plupart réussissent à nourrir dans un coin secret de leurs petits cœurs, un désir pour quelque chose de plus que le pain sec et l'eau claire de l'existence de chaque jour. Marthe, en tout cas, demandait quelque chose de plus, et parfois, ce désir devenait intolérable. Camille, lui, était très bon pour sa petite femme, si modeste et si tranquille ; elle ne le gênait en rien ; c'était charmant, en vérité, de la savoir brochant dans un coin de la chambre, lorsqu'il composait au piano ; elle n'éprouvait pas le besoin de caqueter et de faire des embarras comme la plupart des jeunes femmes ; elle était tout à fait gentille, et si obligeante, si simple dans sa mise et si agréable à contempler,—oui, vraiment, très agréable à voir ;—après tout, se disait-il, le mariage, n'était pas l'épouvantail qu'il s'était si souvent représenté. Si seulement il avait plus de temps ! Eh bien, quand la saison des concerts serait terminée, il trouverait certainement le temps, — non pas que ses théories en soient modifiées d'aucune sorte,—oh ! pas du tout : l'influence de la femme, la fascination qu'elle exerce doit être tenue à distance de l'art, ou, du moins, n'y entrer seulement que comme force motrice pour donner à l'inspiration son premier élan, sa première impulsion.

Un jour qu'il était à son piano, s'efforçant de mettre au jour une idée musicale, il se leva subitement, et, s'élançant comme par une impulsion soudaine vers l'endroit où Marthe, assise, travaillait à quelque broderie, il l'embrassa, tout en l'appelant sa "chère petite femme !" Il se remit tout aussitôt à sa place.

Il semblait avoir à peine conscience de son action ; le regard de l'artiste était comme perdu, sa voix était voilée, en un mot, l'inspiration était en lui, seulement à cette inspiration s'était quelque peu mêlée la pensée de sa femme. Marthe cessa de travailler, un rougeur subite se répandit sur son visage ; elle écoutait avec anxiété les sons de l'instrument. Camille continua son travail, tantôt marquant les notes et les paroles,—car il y avait des paroles, quoique Marthe n'en pouvait saisir le sens,—tantôt essayant avec le piano de développer une idée nouvelle. Enfin, après une pause, durant laquelle sa pensée sembla l'absorber tout-à-fait, il se leva ; il avait changé d'aspect ; saisissant le papier à musique, il le froissa, et, après l'avoir replié, le jeta loin de lui avec le geste d'un homme indigné de lui-même. Son regard était plein de reproche : "Oh, Marthe !" murmura-t-il. Puis il quitta la chambre, et la jeune femme entendit la porte se refermer violemment. Marthe ramassa le papier froissé, plein de petits pâtés d'encre, et employa tout l'après-dîner à déchiffrer et à copier les notes du mieux qu'elle put, et, mettant ensuite la copie sous clef, elle rejeta l'original où elle l'avait trouvé. Voici quelles étaient les paroles :

"L'eau dans les grands lacs bleus  
Endormie  
Est le miroir des cieux :  
Mais j'aime mieux les yeux  
De ma mie.

Pour que l'ombre parfois  
Nous sourie,  
Un oiseau chante au bois :  
Mais j'aime mieux la voix  
De ma mie.

Le temps vient tout briser ;  
On oublie :  
Moi, pour le mépriser,  
Je ne veux qu'un baiser  
De ma mie.

On change tour à tour  
De folie :  
Moi, jusqu'au dernier jour,  
Je m'en tiens à l'amour  
De ma mie."

Mme du Ruel n'oublia pas la promesse qu'elle avait faite à Marthe de la visiter ; plus que cela, elle se montra affable, bienveillante, familière. Marthe lui en fut reconnaissante, et petit à petit, la femme du

monde gagna la confiance de la pauvre petite et solitaire épousée.

— Sans doute, sans doute ; je comprends tout ! s'écriait la bonne dame, interrompant la confession un peu brisée que lui faisait Marthe. N'ai-je pas vu cela cent fois ? Une charmante petite enfant, soigneusement élevée, modeste, ayant l'idée vraie du devoir : on lui a dit qu'il n'était pas bien à elle de songer à aimer, qu'il ne serait même pas bien d'en faire le plus petit essai ; mais le jour du mariage, elle doit subitement passer du blanc au rouge ; — c'est là, en vérité, une sorte de tour de goblet qu'il n'est pas trop aisé d'accomplir. Elle, qui n'en sait pas le premier mot, trouve qu'elle est obligée d'aimer son mari, et, ce qui est plus étrange que les tours de passe-passe de Robert Houdin, elle commence ordinairement par l'aimer ; elle ne demande rien de plus, cette chère petite âme, que d'adorer un homme qu'elle ne connaissait pas deux mois auparavant, — que de le combler de toutes les vertus, de toutes les qualités que son idéal peut comporter. Ma chère, ce qui fait le grand étonnement de ma vie, c'est qu'il y ait tant de bons mariages dans notre monde ; cela témoigne fort en faveur de la nature humaine qu'on croit plus mauvaise qu'elle ne l'est. Quelquefois, cependant, l'expérience fait défaut, et, dans ce cas, vous trouverez, après examen, que c'est toujours la faute du mari.

— Mais, chère madame, je n'accuse pas mon mari.

— Sans doute que vous ne l'accusez pas.

— Le dimanche, par exemple, quand de mon coin, dans l'église, je l'entends jouer, les larmes me viennent aux yeux ; sa musique me dit que c'est ma faute s'il ne fait pas plus attention à moi ; je sens qu'un musicien comme Camille est capable d'aimer très profondément et que si je n'étais pas si insignifiante...

— C'est bien ; mettez tout sur vos épaules ! En termes clairs, voici la vérité : Camille est le meilleur organiste de Paris, et vous êtes particulièrement impressionnable à la musique, quand elle n'est pas trop savante ou scientifique ; j'ai vu cela chez madame Vernier. Quant à sa capacité d'aimer, je n'en doute pas. Je le connais depuis son enfance et je ne suis pas femme à me faire à toutes les négligences, si réellement je n'estimais pas les qualités de celui qui se fait négligent. Seulement, Camille a ses théories, et ses théories sont la pire des pierres d'achoppement sur la voie du bonheur conjugal. En premier lieu, il a grand désir d'abandonner son extérieur d'apparat, pour qu'on s'occupe de son bien-être ; mais il surveille, avec une détermination sauvage, son homme de dedans, à cause de votre influence, parce que, comme je le lui ai entendu dire, un artiste a besoin de liberté intérieure et de solitude ; puis, la femme vous prend un temps si précieux ! Dans

notre existence parisienne, les différences d'éducation des deux sexes sont tellement grandes, qu'on enseigne aux femmes, pour ainsi parler, à voir tout en blanc, et aux hommes tout en noir, et que hommes et femmes n'ont que très peu de points de contact intellectuels ou d'intérêt commun. La société ressemble de plus en plus à un service d'enterrement où le bedeau solennel place les hommes d'un côté, et les femmes de l'autre.

Marthe écoutait sa nouvelle amie presque silencieusement. Elle n'avait pas de théories à elle sur l'éducation ; elle avait été élevée comme toutes les autres jeunes filles de son entourage, et si le système était mauvais, ou si vraiment un autre système était possible, elle n'en avait jamais été frappée. Madame du Ruel, au contraire, avait beaucoup voyagé, et pensé plus que les femmes de province ne le font ordinairement. Elle s'était sincèrement intéressée à Marthe et s'était dit qu'elle pourrait en faire quelque chose. Elle continua sa harangue jusqu'à ce qu'elle eût entièrement gagné la confiance de sa jeune et nouvelle amie, et elle en obtint la promesse qu'elle se laisserait guider par elle. — Seulement, mon enfant, ne laissez jamais votre mari deviner que vous suivez mes conseils ; il n'y a rien de plus capable d'exciter la jalousie d'un homme que les conseils donnés à sa femme par une autre femme.

Quelque temps après cette conversation, Saintis fut on ne peut plus étonné d'apprendre que sa femme désirait aller à une soirée chez une certaine Madame Duprêt, à laquelle ils étaient invités. Madame Duprêt était la femme d'un député de la Gauche. Elle avait la prétention de faire de sa maison un point de ralliement — elle-même de jouer le rôle, — en toute humilité, — d'une Madame Rolland. Elle aimait la société des hommes, était quelque peu bas-bleu, très causeuse et aimait avec une égale passion la danse et la politique. C'était une maison que Saintis évitait avec soin de fréquenter : la musique de Madame Duprêt — car la musique y figurait comme intermédiaire de la danse, — était de celle qui lui faisait grincer les dents.

— Eh bien, si vous le désirez, Marthe, nous irons.

— Il y a si longtemps que je n'ai dansé !

— Vous aimez donc la danse ?

Le ton qu'il mit à dire ces paroles signifiait beaucoup. Surtout il n'était pas fâché de découvrir une telle faiblesse chez sa femme ; cela lui donnait avec un certain plaisir le sentiment de sa supériorité ; aussi c'est avec la meilleure grâce qu'il promit de l'accompagner le mardi suivant.

La musique, comme nous le savons tous, est un art si absorbant, si absorbant surtout pour un homme doué comme l'était Camille, que la plupart des événements de chaque jour passaient inaperçus ; mais le

soir où Marthe se présenta devant lui tout habillée, sa pensée sortit soudainement de l'abstraction où elle se complaisait tant ; il regarda sa femme comme « si la voyait pour la première fois.

—Mais, mon amour, sachez-vous que vous êtes jolie !

Marthe rougit tout en souriant ; elle était sûre qu'il ne la considérait plus comme une petite pensionnaire de province que le hasard avait jetée dans le monde parisien. Peut-être eut-elle à l'instant un sentiment d'amertume à la pensée que son rêveur de mari trouvait qu'elle ne s'était fait belle et jeune qu'à l'aide d'une toilette de Lal, mais étant d'une nature bonne et douce, l'amertume passa bien vite. Marthe aimait réellement la danse, et quand elle se trouva dans les salons pleins de gaieté et de lumière de Madame Duprét, ses yeux brillèrent et ses joues s'empourprèrent, et plus d'un grave poétique alla jusqu'à demander quelle pouvait être cette jeune et fraîche personne. Le premier qui s'avança pour réclamer sa main à la danse fut une connaissance déjà vieille, M. Durand le peintre. Camille perdit sa femme de vue dans le tourbillon de la valse et, quelque peu chagrin, se mit à errer de salon en salon. Il se trouvait en dehors de son élément : la musique de la danse grinçait à ses oreilles et il se sentit un profond dédain pour cette foule frivole au sein de laquelle il se trouvait. A la fin, il découvrit un ami, musicien comme lui. De suite, les deux camarades s'engagèrent dans une longue et savante discussion. La danse cessa tout à coup ; le silence se fit dans les chambres surhauffées ; tout autour de Camille, on entendait une voix fraîche et harmonieuse, d'abord tremblante, puis douce et claire, dominant les bruits qui s'apaisaient.

—Quelle belle voix ! remarqua le compagnon de Camille. Quelle pureté ! A besoin de méthode, cependant. Mais qui donc chante aussi bien ?

Son ami ne répondit pas. D'abord il eut le sentiment confus que cette musique lui était familière ; puis, tout à coup, il reconnut sa propre mélodie qu'il avait rejetée comme indigne de ses hautes théories artistiques. Quelques minutes après, il distingua clairement les paroles :

« Le temps vient tout finet ;

On oublie :

Moi, pour le mépriser,

Je ne veux qu'un baiser

Et ma mie.

On change tout à tour

De folie :

Moi, jusqu'au dernier jour,

Je m'en tiens à l'amour

De ma mie. »

Il y eut une explosion enthousiaste d'applaudissements quand Marthe eut fini sa chanson ; son triomphe fut complet. Le jeune peintre, tout heureux, voltigeait autour d'elle. La jeune femme pouvait à peine répondre aux félicitations sans nombre qui lui arrivaient de tous côtés. Elle rougissait, moitié effrayée, moitié triomphante. De temps en temps, elle jetait un rapide coup d'œil autour d'elle, comme à la recherche de quelqu'un, puis baissait les yeux.

—Pourquoi ne nous disiez-vous pas que votre femme était douce de cette voix splendide ? demanda la maîtresse affaire de la maison, qui, cependant, n'eut pas le temps d'attendre la réponse.

—Votre femme ! s'écria le camarade de Saintis qui étant court et très gros, n'avait pu réussir à se frayer le chemin du salon principal d'où le chant s'était fait entendre. Je vous félicite, mon très cher ; mais de qui est la musique ? C'est tout moderne, cela va sans dire ; probablement de quelque jeune homme encore plein de fraîcheur et d'illusion ? Il a du talent, un grand talent même, mais je le crois dans une mauvaise voie.

—Indubitablement, répondit Saintis.

—Mais, cher ami, s'écria Durand, entraînant l'héroïne de la soirée à son bras, j'en appelle à toi-même ! Madame Saintis ne veut pas nous dire le nom de l'auteur de cette adorable chanson. Entre nous, je soupçonne fort qu'elle est de ta composition ; dans ce cas, gare aux lauriers, car tu n'as rien fait de mieux !

—Camille, je suis fatiguée ; je voudrais retourner à la maison, murmura Marthe, dont les vives couleurs les joues avaient disparu.

Le musicien, comme étourdi, prit machinalement le bras de sa femme de celui de son partenaire, et ils quittèrent le salon—chauffé et rempli de monde,—de Madame Duprét. Comme ils sortaient, Madame du Ruel prit la main de Marthe et la pressa d'une façon encourageante.

Lorsque la jeune femme et le mari furent renfermés dans la voiture étroite et criarde, Camille fut le premier à rompre le silence, et, d'une voix contrainte :

—Pourquoi ne disiez-vous pas, Marthe, que vous étiez si bonne musicienne ?

—Vous m'avez donné à entendre que la musique des jeunes personnes vous était désagréable ; vous m'avez suppliée de n'étudier qu'en votre absence.

—Je ne pouvais deviner que vous possédiez une voix aussi remarquable : je ne pouvais encore moins imaginer qu'on vous avait instruite aussi bien.

—Mon professeur était du plus grand mérite ; et puis, je crois que j'ai récemment appris beaucoup à

entendre chanter Madame Vernier.

—Et... et... comment vous êtes-vous prise pour apprendre... cette chanson ?

—Quand vous l'avez jetée loin de vous, je l'ai ramassée et copiée : oh ! je l'aimais tant ! Sa voix tremblait un peu en parlant ainsi, mais Camille ne sentait pas s'en apercevoir. Il y avait lutte dans son âme, et la victoire était encore douteuse. Enûn, ils arrivèrent devant la vieille et vénérable maison, sur les bords de la rivière au cours rapide. Le cocher, réjoui de l'énorme pourboire que Camille distrair lui avait donné, fit reprendre à sa bête une allure plus pressée : le roulement du fiacre et le claquement du fouet s'éteignirent dans le lointain, et tout rentra dans le calme ordinaire.

—Marthe, dit Camille, — ma femme, — pardonne-moi :

Il était profondément ému : Marthe l'avait conquis !

Dix-huit mois plus tard, il y avait grande excitation dans le monde de la musique. On jouait à l'Opéra Comique une œuvre musicale de Saintis avec un franc succès. Les musiciens louèrent et le public applaudit de tout cœur le charme et la grâce des mélodies.

—Et les théories de notre musicien ?

—Ses théories : reparut Durand, s'adressant au cercle d'amis réunis pour causer de l'opéra dans les entractes de la représentation, — ses théories : il s'est montré sage cette fois en les reléguant à l'arrière plan : elle ne l'ont conduit qu'à l'insuccès de son premier opéra. Il doit la réussite de cette soirée, je vous l'assure, à une influence indépendante de la fugue ou du contre-point.

—Oh ! nous le savons, s'écrièrent en riant plusieurs jeunes gens. Vous auriez dû engager le directeur à faire imprimer sur l'affiche : "MUSIQUE DE MONSIEUR ET DE MADAME SAINTIS."

—Durand, vous vous êtes fait son défenseur dès le début.

—Et je n'entends pas me démettre de cette charge. Vous pouvez rire si vous le voulez, mais pour moi, la semaine n'a pas de plus joyeuse soirée qu'à ce mercredi, quand tous les vieux amis et camarades de Saintis sont les bienvenus de sa femme ; l'entendre chanter la musique de son mari est un véritable délice. Elle est charmante. Mais, voici le signal : il serait par trop malheureux de perdre la chance d'observer son visage au lever du rideau. Au revoir ! Et Durand s'éloigna fredonnant :

On change tout à tout  
De folie :  
Moi, jusqu'au dernier jour,  
Je m'en tiens à l'amour.  
De moi-même.

## DU RÉGIME ÉLECTORAL

### REPRÉSENTATION INTÉGRALE

ET

### PROPORTIONNELLE

Le régime électoral pour l'élection des députés au parlement fédéral a deux grands défauts :

Il ne donne pas une représentation proportionnelle :

Il n'assure pas au peuple une représentation intégrale.

Il ne donne pas une représentation proportionnelle puisque le chiffre de la population est différent pour chaque comté, tandis que le nombre de députés ne l'est pas.

En se rapportant au recensement qui vient d'avoir lieu, on voit que le comté de Niagara, dans la province d'Ontario, ne possède que 3,445 habitants, tandis que le comté d'Ottawa, dans la province de Québec, en possède 49,690. Chacun de ces comtés étant représenté par un député, il en résulte que le vote d'un électeur du comté de Niagara pèse environ 14 fois plus sur les destinées politiques du pays que le vote d'un électeur du comté d'Ottawa. D'un autre côté, comme les dépenses occasionnées par la représentation sont supportées en bloc par la masse des contribuables, au lieu de l'être par chaque comté, pour la fraction qui concerne son propre député, il arrive que le comté, qui est proportionnellement le moins représenté, paie, outre les frais entiers de sa propre représentation, une partie des frais de représentation du comté dont chaque électeur possède 14 fois plus de pouvoir que les siens. Ce sont les comtés les plus peuplés qui fournissent la plus grande partie des ressources du budget public, et les électeurs de ces mêmes comtés sont justement ceux dont chaque électeur est le moins représenté ; il y a là une proportion renversée qui est évidemment injuste.

Ce régime électoral n'assure pas au peuple une représentation intégrale : la représentation du peuple n'est que partielle, parce que l'attribution d'un député par comté fait, qu'en réalité, le comté n'est pas entièrement représenté ; c'est seulement la majorité du comté qui est représentée, la minorité ne l'est pas.

S'il arrivait, chose possible, que le parti le plus fort dans l'ensemble du pays obtint la majorité dans chaque comté, ce parti se trouverait être le seul représenté ; il aurait l'unanimité dans le parlement et la minorité

rité du pays, si forte qu'elle soit, n'y aurait pas un seul représentant. Le gouvernement pourrait donc administrer le pays à sa guise et même abuser du pouvoir sans avoir à redouter le contrôle d'une opposition, chose indispensable cependant au fonctionnement régulier du régime parlementaire.

Non seulement il pourrait arriver que la majorité fût seule représentée, ce qui, après tout, pourrait donner satisfaction au plus grand nombre ; mais, dans certaines circonstances, il pourrait arriver aussi que le pays fût gouverné par la minorité. Il suffirait, pour cela, que la majorité de la Chambre fût issue des comtés seulement qui possèdent le moins grand nombre d'électeurs, tandis que dans les comtés les plus peuplés les candidats du même parti eussent été fortement battus. Dans cette circonstance, le parti du gouvernement, bien qu'en majorité dans la Chambre, serait en minorité dans le corps électoral : le pays serait gouverné par la minorité.

Sous le régime électoral actuel, il se produit aussi cette anomalie : que les illustrations d'un parti ont quelque-fois grand-peine à se faire élire alors même que les médiocrités du même parti triomphent sans difficulté. Pour n'en citer qu'un exemple, il s'agit de se reporter aux dernières élections générales pour le parlement fédéral. A tort ou à raison, dans ces élections, les collèges électoraux ont en majorité adhéré au programme du parti conservateur ; si le régime électoral n'eût pas été vicieux, évidemment, Sir John A. Macdonald aurait été élu d'emblée ; c'est le contraire qui a eu lieu : Sir John a été battu dans son comté pendant que nombre de médiocrités de son parti triomphaient aisément dans les leurs. Si, au moment de l'échec de Sir John, les élections eussent été terminées dans toutes les provinces, le chef incontesté du parti conservateur n'aurait pu rentrer en Chambre qu'en ayant recours à la générosité d'un député conservateur sûr de son comté ; et s'il n'eût pas trouvé de député assez généreux pour céder son siège gratuitement, Sir John aurait été obligé de marchander le prix de ce siège, sans quoi son parti eût été décapité.

Un régime électoral qui permet qu'un parti soit, tout à la fois, triomphant et décapité, et qui ne fournit de remède à cette décapitation qu'en permettant de trafiquer d'un siège parlementaire comme on le ferait d'une bête de somme ; un régime qui permet quelquefois à la minorité du pays d'administrer les affaires publiques ; un régime enfin qui n'assure pas à chaque parti une représentation proportionnelle à sa force et exclut parfois de la représentation une portion considérable de citoyens ; un tel régime, disons-nous, doit avoir fait son temps. Il demande à être réformé.

Chaque parti emploie parfois des efforts surhumains

pour faire échouer l'élection d'une illustration du parti opposé au risque de ne remplacer cette illustration que par une médiocrité qui lui est dévouée ; faut-il accuser les partis du mal qu'ils se font ainsi mutuellement aux frais et dépens du pays ?—Non, les partis subissent l'un et l'autre les exigences de la situation qui leur est faite par le régime électoral actuellement en vigueur ; la guerre qu'ils se font, c'est *the struggle for life*, c'est la lutte pour l'existence ; les partis ne pouvant se suffire à eux-mêmes tout en restant côte à côte, cherchent à se détruire mutuellement pour vivre aux dépens l'un de l'autre. Naturellement, l'acharnement de la lutte fait souvent perdre de vue aux partis les intérêts les plus précieux du pays ; aussi, ce dernier, au lieu d'avancer régulièrement et à grands pas vers des destinées meilleures, ne fait-il que piétiner sur place ou avancer par soubresauts.

Il en serait tout autrement si le succès d'un parti dépendait seulement de ses mérites réels plutôt que de son habileté à tromper l'opinion publique, à décapiter le parti opposé ou à étouffer la voix de ce dernier. Au lieu de chercher à opprimer mutuellement, ce serait à qui, des partis, ferait le plus d'efforts pour satisfaire les besoins du pays. Dès lors, au lieu d'être adversaires, les partis ne seraient plus que rivaux ; le mobile de leurs actions ne serait plus la jalousie, ce serait l'émulation ; l'arène politique, au lieu d'être un terrain de lutte corps à corps, où on ne cherche à se rencontrer que pour se combattre, serait transformée en champ de course, où, au lieu de se combattre, les partis chercheraient à se devancer ; la couronne, c'est-à-dire le pouvoir, appartiendrait, non à celui des partis qui aurait terrassé son adversaire, mais à celui qui serait arrivé premier au but. Le but, c'est la satisfaction toujours de plus en plus grande donnée aux besoins du pays.

Mais, pour en arriver là, au lieu de dépenser son temps à dissimuler ses fautes et à chercher le défaut de la cuirasse de ses adversaires, il faudrait apprendre à connaître les accidents du terrain à parcourir, c'est-à-dire, étudier les besoins du pays : présentement, et à très peu d'exceptions près, c'est la chose dont les hommes politiques s'occupent le moins : lorsqu'ils sont arrivés au pouvoir, toute leur activité est absorbée par les récompenses à obtenir pour quelques-uns des citoyens qui ont contribué à leur élection ; quant au reste du pays, ils s'en moquent comme d'un être imaginaire. Et cependant, c'est le pays tout entier qui supporte les frais des récompenses accordées ! Qu'une mesure soit bonne ou mauvaise, on ne la défend ou on ne la combat que selon que l'initiative en est due à son parti ou à celle du parti opposé ; on persifle quand on sait ne



pouvoir convaincre ; ce qu'on ne saurait combattre par des arguments, on l'attaque par la raillerie qui, lorsqu'elle est maniée avec habileté, peut tout détruire, même les meilleures choses. La faculté de pouvoir récompenser par des emplois ou des entreprises publiques les services électoraux rendus à son parti, voilà quelle est, présentement, la préoccupation dominante.

C'est un principe élémentaire que toute assemblée élective doit être l'image réduite du corps électoral ; c'est le droit de chaque parti d'avoir en Chambre une représentation proportionnelle à sa force dans le pays. Lorsque ce principe est violé, le parti au pouvoir ne gouverne que pour lui-même ; pour garder le pouvoir, il est oppressif ; il n'a conscience que de sa force en Chambre et met toute cette force au service de son ambition ; il ne pourrait pas être juste lors même qu'il le voudrait, car il n'a pas le sentiment exact des droits du parti opposé et des besoins du pays.

Il ne faut donc pas s'étonner si, pour gagner ou garder le pouvoir, de tous côtés, le mensonge, la fraude, l'achat des votes et l'intimidation des consciences sont mis en œuvre. Avec une loi électorale défectueuse, en politique, il faut être dupe ou fripon ; il n'y a pas de moyen terme et les honêtes gens sont toujours dupes.

Si la corruption altère la sincérité des votes, il ne faut pas s'en prendre aux électeurs ni même aux candidats ; mais seulement au régime électoral, qui fait qu'en dépit des lois pénales la corruption est chose possible.

Pour entraver la corruption, on a suggéré d'agrandir les zones électorales et de nommer les députés par scrutin de liste ; ce qui revient à dire, par exemple, qu'au lieu d'avoir à voter par comté ou pour un seul candidat, plusieurs comtés seraient fondus dans un même district et chaque électeur aurait à voter pour autant de candidats que le district contiendrait de comtés.

Avec un tel régime, la corruption serait évidemment plus difficile à exercer qu'à présent, mais cela n'assurerait pas plus aux partis une représentation proportionnelle à leur force, et celui qui écrit ces lignes, a vu fonctionner d'assez près le scrutin de liste pour savoir que ce mode de scrutin peut être aussi un instrument de supercherie. D'ailleurs ce régime rend la corruption plus difficile, non pas seulement à cause du vote au scrutin de liste, mais surtout, à cause de l'agrandissement des zones électorales.

Plus la zone électorale a d'étendue, plus la corruption est difficile ; pousser cette étendue à son

extrême limite, cela aboutit à l'établissement de l'unité de collège et c'est ce qu'il y a de plus rationnel en même temps que de facile application.

Le régime électoral que nous voudrions soumettre à l'épreuve de la critique peut se résumer dans la série des trois termes suivants :

- 1<sup>o</sup> Unité de collège ;
- 2<sup>o</sup> Vote au scrutin uninominal ;
- 3<sup>o</sup> Deux tours de scrutin.

L'unité de collège, c'est chaque électeur, quelle que soit sa résidence, votant pour le candidat de son choix, sans distinction de comté ni de province. L'unité de collège se justifie par cette raison que les résolutions du parlement engageant le pays tout entier, logiquement, chaque membre du parlement devrait être le représentant du pays dans toute son étendue et non de telle ou telle fraction de son territoire.

Le vote par bulletin uninominal, c'est le vote au moyen d'un bulletin ne portant qu'un seul nom : le nom du candidat pour lequel on veut voter. Il est préférable au vote par bulletin de liste, parcequ'il fournit plus sûrement aux minorités le moyen de se faire représenter. Avec l'unité de collège et le vote au scrutin de liste, le parti dont la liste serait triomphante serait seul représenté ; l'opposition se trouverait exclue du parlement, ce qui serait un danger, vu que c'est le rôle de l'opposition de mettre le peuple en garde contre les écarts du pouvoir.

Le secret du vote étant la condition de l'indépendance de nombre d'électeurs, deux tours de scrutin sont nécessaires pour assurer à chaque parti le moyen de se faire représenter proportionnellement à sa force. Avec un seul tour de scrutin, il pourrait arriver que par hasard ou par calcul tel parti fût favorisé aux dépens de tel autre ; ainsi par exemple ; si dans un parti presque toutes les voix se portaient sur le même candidat tandis que le parti opposé répartirait ses voix à peu près également sur chacun des siens : ou bien encore, si un trop grand nombre de candidats dans un parti venait à en diviser les voix, au point de mettre chacun de ses candidats en minorité avec ceux du parti opposé.

Avec deux tours de scrutin, l'élection n'ayant lieu qu'au deuxième tour, les accidents qui viennent d'être indiqués ne se produiraient pas. Au premier tour de scrutin, l'électeur voterait sans distinction de lieu pour le candidat de son choix ; son ignorance ou son indiscipline ne ferait courir aucun danger à son parti, puisque l'élection n'aurait lieu qu'au second tour. La proclamation des résultats de ce premier tour de scrutin aurait pour but et pour effet de faire connaître à tous les électeurs la force respective de chaque parti ;

puis, à chaque candidat, la mesure réelle de sa popularité, et tout cela sans avoir porté atteinte en quoi que ce soit au secret du scrutin.

Après avoir fait le calcul des résultats du premier tour de scrutin, chaque comité connaîtrait la force relative de son parti et saurait, sans doute possible, quels seraient les candidats les plus populaires; il pourrait donc fixer le nombre de candidats à soutenir avec certitude de succès, et indiquer aux électeurs de son parti les régions affectées à l'élection de chaque candidat. Il arriverait ainsi qu'au second tour de scrutin chaque député, de quelque parti qu'il soit, serait nommé par un nombre de voix à peu près égal; il n'y aurait que peu ou point de voix perdues; chacun pourrait se dire et serait en effet représenté; enfin chaque parti serait représenté en proportion de sa force.

Sous un tel régime, plus de corruption à craindre, l'étendue de la zone électorale serait pour la corruption un obstacle infranchissable; la corruption sit-elle possible qu'elle ne se produirait pas, parce qu'elle serait inutile, son effet étant nul. En effet, actuellement, s'il suffit quelques fois de déplacer une voix seulement pour changer la majorité d'un comité, il en serait tout autrement avec l'unité de collège; au deuxième tour de scrutin, sur l'avis des comités, le nombre des voix étant à peu près également réparti sur chaque candidat, il faudrait, pour empêcher un de ces candidats, de passer déplacer au moins la moitié des voix qui devaient se porter sur lui. Or, une tentative de ce genre ne pourrait pas être tenue secrète: l'existence seule du candidat qui se présenterait au second tour de scrutin, avec l'intention de détourner un aussi grand nombre de voix à son profit, ne serait que donner l'éveil au parti que l'on voudrait entamer et, une fois prévenu, rien n'empêcherait ce parti d'affecter au candidat qu'on voudrait évincer un plus grand nombre d'électeurs qu'aux autres, afin de compenser largement le nombre des voix que la corruption pourrait lui faire perdre. Dès lors, la corruption s'éteindrait par sa propre impuissance et on n'entendrait plus retentir les contestations d'élections devant les tribunaux.

On comprendra sans doute sans plus ample démonstration qu'avec l'unité de collège, le seul objectif des électeurs étant le gouvernement des intérêts généraux du pays par les hommes de leur parti, il n'y aurait plus de place pour les conflits entre citoyens de partis opposés; chacun ayant la certitude d'être représenté et de ne pouvoir empêcher son voisin de l'être aussi, emploierait toutes ses facultés à être représenté le mieux possible; les élections n'ayant plus de caractère local, les rivalités d'influence et de patronage entre villes ou comtés voisins et même entre provinces

tomberaient d'elles-mêmes; la bonne administration du pays et l'élévation des débats parlementaires ne pourraient que gagner à de tels changements. Ce serait aux villes et aux provinces qui voudraient prendre le pas sur les autres, à faire le meilleur choix possible de conseillers municipaux et de députés provinciaux, afin que leurs intérêts soient des mieux administrés. Rien d'ailleurs ne les empêcherait de modeler leur régime électoral sur celui qui vient d'être dit, s'ils le trouvaient préférable.

Avec l'unité de collège, il n'y aurait aucun inconvénient à supprimer la loi contre le clergé sur l'influence undue. Si quelques membres du clergé persistaient cependant à vouloir mêler la religion qui est immuable à la politique qui est d'essence variable; s'il leur arrivait de condamner tout un parti à cause de quelques personnalités qu'il renferme; il n'y aurait qu'à laisser faire: ce n'est pas le déplacement de quelques voix sur tel et tel point de la confédération qui changerait le résultat du scrutin général. Ce serait aux ouailles à qui il ne conviendrait pas d'être ainsi circonvenues en politique, de demander aux autorités ecclésiastiques en vertu de quel dogme religieux un parti politique est plus condamnable qu'un autre, et en quoi un parti qui renferme quelques protestants et peut-être quelques franc-maçons dans son sein, est plus dangereux pour la religion que le parti qui compte nombre d'orangistes.

\* \* \*

En écrivant ces lignes, je n'ai pas eu la prétention de faire une étude complète du problème électoral: j'ai voulu simplement offrir aux hommes politiques et à l'appréciation des penseurs, un projet de réforme électorale ayant pour but de parer aux inconvénients du régime actuel. Si la presse jugeait à propos de s'en emparer pour le discuter, je prierais les auteurs de vouloir bien m'adresser un exemplaire de leurs articles dès qu'ils seraient publiés; il sera tenu compte de leurs appréciations dans un article subséquent s'il y a lieu.

C. P. BEAU.

---

## KAMOURASKA

Mon cher Directeur,

Vous savez quelle douce température il faisait dans notre bonne ville de Québec, vendredi dernier 5 cou-

rant,—quelque 90° Fahrenheit après le soleil couché. Épuisé morfondu, exaspéré contre cette atmosphère d'œuve, complètement dégouté de cette mauvaise plaisanterie qu'on nomme l'existence, et me sentant à la veille de devenir un fou dangereux, je ne vis de salut pour moi que dans un prompt départ et, en conséquence, le lendemain matin, à 6 heures,—événement inouï dans ma carrière mortelle,—je quittai mon logis de la rue St. Jean, tenant d'une main un sac de nuit, de l'autre ma canne et mon parapluie.

A peine étais-je dehors que le ciel ouvre ses écluses toutes grandes, et me voilà au bout de cinq minutes et en dépit de mon pépin, transformé en un saule pleureur ambulante de l'aspect le plus lamentable. J'avise la boutique de maître Roumihac le fruitier, qui était déjà sur sa porte, et je m'y précipite éperdu pour échapper aux cataractes de l'abîme. Il expédiait précipitamment à la campagne—devinez quoi—parbleu! une caisse de fruits et de légumes, et un charretier s'apprêtait à la transporter au "ferry-boat" du grand Tronc. Invité gracieusement à grimper sur la charrette, je me hissai péniblement sur un de ces véhicules primitifs qui sont une des gloires de Québec. Juché sur la caisse, je descendis cahin-caha, au milieu du tonnerre et des éclairs et au travers de torrents d'eau de pluie bouillonnante, la côte de la Canoterie, avec le majesté d'un Jupiter Olympien bourgeois, surmonté de mon nifard et de mon chapeau de paille neuf dont les bords me servaient de gouttière.

Durant la traversée du fleuve, rien à noter si ce n'est un vilain ciel gris, lavé de pluie, et qui donne des reflets plombés aux eaux du grand fleuve. Au moment d'aborder à la Pointe-Lévis, nous passons à côté du "Québec" qui arrive de Montréal, et sur lequel grouille la population d'une petite ville. Bientôt je suis dans le train en seconde classe, car c'est là qu'il faut se mettre pour étudier le *populus*, dont les mœurs sont plus pittoresques et les impressions plus franches que celles des gens qui sont ou qui se croient comme il faut. Le wagon où j'ai pris possession d'une portière, se remplit petit à petit, et ne tarde pas à être au complet. Un petit bonhomme de trois ans, à la tête énorme et pleine de résolution, ne veut pas se séparer de son père qui reste à Québec, et refuse absolument de suivre sa mère dont il tambourine les bras à coups de poing, avec une énergie pleine de promesses pour l'avenir. On parvient enfin à le calmer en le bourrant de gâteau et surtout de vin, qu'il absorbe avec un dédain manifeste des sociétés de tempérance. Les derniers adieux s'échangent, les bagages sont tous chargés, le sacramental "all aboard" retentit, la locomotive s'ébranle tsitt sch! tsitt sch! tsitt sch!... adieu la Pointe-Lévis et en route pour Kamouraska, où je

vais rejoindre ma légitime.

A ma gauche se trouve une jeune canadienne aux jolis yeux doux, avec laquelle j'échange quelques mots de politesse. Devant nous, mais nous faisant face, un monsieur marié qui voyage avec femme et enfants, jette sur ma voisine qui le connaît d'ailleurs, des regards dans lesquels brille l'envie de devenir veuf. Un peu plus près, mais de l'autre côté, une habitante endimanchée, grande femme sèche et fort laide, arrange les plis de sa robe tout en témoignant d'une vive sollicitude pour un petit chien noir, vif, alerte et joli, qu'elle promène tendrement dans ses bras pendant les arrêts aux stations. Vis-à-vis d'elle, une autre jeune femme possède également un de ces fortunés quadrupèdes qui ne tarde pas à rejoindre son congénère, et à se livrer avec lui aux cabrioles les plus désopilantes. De temps à autre le marchand de pommes et de biscuits passe et trouve un débit assuré auprès de la jeune génération. Le petit bonhomme qui avait protesté au départ, commence à être de meilleure humeur et expose sa tête blonde au vent du train, puis la retire pour réclamer impérieusement soit du pain, soit du vin, soit même du lait, ou tous les trois à la fois, car le petit gaillard semble se rire des lois les plus élémentaires de l'hygiène et narguer la dyspepsie. Au dehors, le temps sans être tout-à-fait beau, s'est éclairci. Les champs de blé et d'avoine déroulent perpendiculairement à la voie leurs masses de tiges onduantes, et sur les prairies d'un beau vert pâturent moutons, vaches et chevaux, dont quelques-uns se sauvent à toutes jambes avec la queue en trompette, tandis que d'autres regardent paisiblement défiler le convoi. Il est même quelques philosophes qui jugent au-dessous de leur dignité de donner le moindre signe d'étonnement, et qui continuent à lrou-ter l'herbe à la barbe du train et des voyageurs.

Enfin me voilà à Saint-Paschal. Je m'installe dans un char-à-bancs dont le conducteur, un vigoureux habitant de Kamouraska, s'assoit à côté de moi, et nous lions conversation. Il me montre en passant la *montagne à Cojon*, énorme assemblage des roches les plus dures. Il y a environ un quart de siècle, un personnage du nom de Lainé, mais auquel on donna, je ne sais pourquoi, le sobriquet de Cojon, y vivait en ermite. À côté d'une croix que le curé de Kamouraska avait fait planter, et grâce aux libéralités des couvents qu'il avait édifiés par les signes de la plus grande piété extérieure, il construisit en l'honneur de la Sainte-Trinité un petit édifice triangulaire que mon conducteur appelait une chapelle, mais qui ne fut jamais consacré, comme bien l'on pense. Il s'y tenait tête et pieds nus et était devenu un objet de curiosité et d'édification pour les touristes et les habitants, aux dépens des-

quels il vivait. Lorsque les offrandes volontaires ou les bénéfices de son petit commerce — car il vendait des bonbons et des confitures aux voyageurs de passage, — ne suffisaient pas à l'entretenir, il enlevait, sans doute en vertu d'un pouvoir discrétionnaire qui lui venait d'en haut, les moutons et les poules des alentours. Ce trafic alla bien trois ou quatre ans; malheureusement pour notre saint-homme, le curé de Kamouraska, M. Nicolas Hébert, qui est toujours dans la paroisse et de qui je tiens une partie de ces détails, M. Hébert, dis-je, découvrit que le quidam était marié dans un village de la province et y avait abandonné femme et enfants, pour venir paisiblement, comme le rat de la fable dans son fromage, siroter sur sa montagne la douce existence que lui faisaient la crédulité des autres et ses propres larcins. On se disposait à l'empoigner, lorsqu'il jugea prudent de franchir la frontière des Etats-Unis où il est mort il y a quelques années, — repenti, j'aime à le croire, et en odeur de sainteté.

Pour en revenir à mon voyage, nous longeons la rivière de Kamouraska que nous franchissons sur un pont de bois : je m'enquiers des ressources du pays. On y cultive surtout des grains et des pommes de terre, et en effet je n'aperçois à droite et à gauche que champs de blé, d'avoine, d'orge et de seigles encore verts et de patates en fleurs. On parle beaucoup d'une crèmerie et d'une fromagerie qui se trouvent, la première à Saint-Denis, et l'autre à Saint-Pascal, et qui, si l'essai en réussit, deviendront un marché assuré pour le lait des paroisses environnantes. A Saint-Denis, un américain, payé par le gouvernement, est en train de former des bacheliers-ès-fromages. A Kamouraska, les étrangers en villégiature sont beaucoup moins nombreux qu'autrefois. J'en demande la cause. Les habitants, à ce qu'il paraît, ont continué à tuer la poule aux œufs d'or, en "chargeant" trop cher. Mais les caprices de la mode y sont bien pour quelque chose. Aujourd'hui les prix, sans être exorbitants, montent encore à des chiffres assez respectables, car on paye un dollar par jour dans les "hôtels" de la localité.

Arrivé à destination, après avoir bien dîné, j'allai, sous la conduite de ma femme, examiner le village. La première chose qu'elle me fit voir fut l'église dans laquelle je remarquai principalement un Saint-Flavius authentique, habillé de vert et de cramoisi. Les ossements qu'on a recouverts de cire ont été trouvés, en 1836, dans les catacombes, et cédés par un couvent de capucins de Rome à M. le curé de Kamouraska, lors d'un voyage qu'il fit en Italie il y a quelques années. Flavius était un soldat qui fut martyrisé sous

confesseur de la foi seront germer les vertus chrétiennes à foison sur le sol de Kamouraska.

Après la visite à l'église, ma chère moitié voulut à toute force me faire voir le cimetière. Je protestai d'abord, car je trouve cette façon de se distraire médiocrement gaie et quelque peu irrévérencieuse pour les morts. D'aucuns la considèrent comme philosophique, comme si le "frère il faut mourir" ne se trouvait pas écrit en caractères ineffaçables dans la nature entière, comme si la pierre qui roule au fond du précipice, le flot qui va se confondre avec d'autres flots dans la masse mouvante de la rivière, la feuille sèche roulée par le vent et les courts crépuscules des longues journées automnales, comme si le départ des hirondelles, le sifflement du vent à travers la forêt déjouillée de ses vertes ramures, la plainte éternelle des vagues se brisant contre les falaises en roulant les cailloux de la plage dans un ressac sans fin, comme si toutes ces mille voix de l'immensité ne nous remémoraient point sans cesse notre existence fugitive, la mélancolie des choses d'ici-bas et les transformations perpétuelles de la matière sous l'œil de Dieu. Mais enfin je dus me soumettre à l'usage, qui veut que la promenade au cimetière figure dans le programme des amusements champêtres, et puis on y va, *parcequ'il y a de jolis fleurs*. Tout en admirant la flore funéraire de Kamouraska, je trouvai la tombe d'un Irlandais natif d'Irlande. Si c'était un patriote, ses os doivent tressaillir.

Autour de l'église se trouvent groupés d'autres édifices importants dans la vie religieuse et sociale du village; le couvent où se trouvent des sœurs de la congrégation, si j'en ne m'abuse, l'académie, le presbytère et la poste. Non loin de cette dernière, une haraque où l'on joue aux quilles, et qui sert aux "messieurs" de lieu de réunion pendant les jours de pluie. De petits jardins, ornés de fleurs, qui occupent le devant des maisons, contribuent à donner un aspect brillant et gai à cette partie de la localité. Un peu plus loin en allant vers la rivière, j'aperçois sur l'arête du toit d'une maison, qui se trouve à droite du chemin, un buste que je prends successivement pour Napoléon et pour Nelson, jusqu'à ce qu'enfin un habitant m'assure que c'est Saint-George. Sur la cheminée à côté, une outarde en bois aussi, je suppose, la queue tournée dans la direction du nord, montre avec effronterie aux passants cette partie du corps sur laquelle les bipèdes sans plumes ont l'habitude de s'asseoir.

Mais que vient-on de m'apprendre? le soir on donne à l'académie une représentation au bénéfice des pauvres de la paroisse. Tous les citadins de passage ont voulu contribuer à la représentation, soit

Français et Anglais rivalisent de zèle. Pour confectionner les costumes nécessaires à certains tableaux vivants, "le camp des bohémiens" par exemple, on a acheté dans un des magasins de la localité d'énormes mouchoirs rouges qu'on a cousus ensemble. Et la partie musicale et instrumentale, direz-vous? N'avez crainte, nous avons ici Mlle Dessane, s'il vous plaît, Mme Hudon, Mlle LaViolette, la fille et le fils de M. Macdonald, ancien gouverneur d'Ontario, M. Ernest Gagnon, M. LaCroix, un excellent chanteur, M. Murphy, un suave flûtiste, et d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. Les cloches de Corneville, — civilisation, voilà de tes coups! — un solo de flûte tiré du Faust de Gounod, la chanson de Titania de la Mignon de Thomas, chanté admirablement par Mlle Dessane qui est applaudie avec frénésie et bissée, la chanson du Torreador dans la Carmen de Bizet, nous font passer tout-à-tour du plaisant au pathétique, du pathétique à l'ironique, et de l'ironique à l'héroïque. Les enfants nous donnent un charmant tableau vivant "l'enterrement d'un oiseau." La salle, il est vrai, est trop petite pour le nombre des billets distribués à raison de 25 cents par billet; les fenêtres sont garnies d'un rideau de spectateurs qui n'ont pu se placer ailleurs; la chaleur oblige quelques personnes à se retirer ainsi qu'un dégagement trop fort d'encens, accompagnement nécessaire des funérailles de l'oiseau; mais au demeurant tout marche bien. Pour égayer les entr'actes et rendre la température supportable, j'ai d'ailleurs derrière moi, sur le dernier banc, un jeune villageois, pétri d'espérances et qui possède toutes sortes de talents de société. Il imite parfaitement le grognement du cochon, le mugissement du bœuf et l'aboïement du chien. Mais son triomphe est le chant du coq. Jeune coq galant et fier, coq de bataille, toujours prêt à jouer des ergots, vieux coq maussade et enroué en rupture de ses poules, il a saisi avec une sagacité admirable toutes les nuances de la voix de Chanteclair, et il fait pâmer de joie tous les polissons de la salle qui éprouvent une violente envie, à laquelle ils résistent sagement, de joindre leurs accents à ceux de leur camarade et de nous saluer d'un "cocorico" général. Les amateurs anglais nous régalaient des "merry minstrels," et notre petit virtuose termine la représentation par une gigue précipitée: qu'il joue sur la bombarde, en s'accompagnant à grands coups de talons sur le plancher sonore, transformé en boîte à musique.

J'habite près du quai Taché et lorsque la mer est haute, le flot salin vient battre le pied de la muraille de la maison; ma fenêtre donne sur le fleuve, et le matin, quand je sommeille, il me semble être à bord d'un steamer, car j'entends le roulis incessant des

vagues. Quand la mer est basse, l'aspect du paysage est moins riant; à vrai dire, le lit du fleuve jusque près de l'Isle aux Corneilles, ressemble alors à un immense marais constellé de points noirs, qui ne sont autre chose que des pierres ou des pointes de roc et des touffes d'herbes marines. Même alors cependant, il peut revêtir un aspect magnifique, lorsque le soleil lui prête les couleurs de sa palette magique. Dimanche il avait plu toute la journée, mais vers le soir, le ciel s'éclaircit, et le couchant ne tarda pas à se parer comme aux plus beaux jours. Un gros nuage qui planait au-dessus, déroulait à sa partie supérieure ses masses vaporeuses, irisées, et comme éclairées à giorno par les rayons de l'astre glorieux du jour qui, derrière les Laurentides, dont il dessinait vivement les arêtes, continuait son immuable carrière. Le peu d'eau qui restait dans le lit du fleuve miroitait et étincelait des plus riches reflets métalliques, nuancés de vert et de pourpre, auxquels les pointes noires du roc et des pierres servaient de repoussoir. L'Isle aux Corneilles sur ma droite, le Cap au Diable sur ma gauche, l'entonnoir de la Malbaie en face de moi, faisaient par leurs teintes sombres comme un cadre naturel à toutes ces splendeurs. Pourquoi diable les touristes délaissent-ils ce panorama radieux? Parceque beaucoup d'entre eux ne vont pas chercher à la campagne le calme et le spectacle de la nature, mais y apportent au contraire les dispositions tapageuses et les vulgarités courantes des villes.

Quant à la population de Kamouraska, il ne m'appartient guère d'en parler, puisque je ne me trouve que depuis quatre jours au milieu d'elle. Tous ceux avec qui j'ai été en rapport jusqu'à présent, le vénérable curé, M. Taché, descendant des anciens seigneurs du lieu et qui exerce la profession d'avocat, M. Lebel, M. Dessaint, avocats également, m'ont tous reçu on ne peut plus gracieusement. Je ne parle pas de mon ami Michaud qui se trouve autant chez lui à Kamouraska qu'à Québec, et chez lequel nous avons dégusté pendant une après-midi pluvieuse un punch flamboyant. Les travaux agricoles absorbent presque toute l'activité des habitants. Cependant quelques-uns naviguent sur les goëlettes, et puis à marée haute, enfants et adultes accourent sur les quais pour prendre la loche et la sardine. On est généralement honnête, bien qu'il y ait quelques maraudeurs qui enlèvent volontiers le bois ou les provisions de leurs voisins. L'autre jour, un notable de la paroisse a tiré un certain nombre de coups de revolver sur un chenapan, qui, à 11 heures du soir, était en train de fourrager dans sa laiterie. Malheureusement le quidam put s'échapper sans être endommagé. Il y a des pauvres dans la paroisse, mais personne ne souffre de

la faim, les familles riches faisant beaucoup pour les déshérités de la fortune. Le curé, paraît-il, est d'une charité inépuisable. Voilà, mon cher directeur, à peu près tout ce que j'ai pu recueillir sur Kamouraska, et encore si je vous en fais part, remerciez-en la pluie qui n'a cessé de tomber lundi, mardi et mercredi, j'avais cru conjurer les démons du mauvais temps à l'aide de mon chapeau de paille, mais il faut croire qu'ils l'ont pris pour une provocation, et j'ai eu "l'œil américain" en me munissant de mon parapluie, cet ustensile à jamais glorieux dans les fastes de Prud'homme et du sire de Framboisy.

Mais aujourd'hui, jeudi matin, il faut un temps superbe. Le soleil brille de tout son éclat. Le bleu immobile de l'éther se mire dans le bleu mouvant du fleuve, et je jette avec enthousiasme ma plume pour aller humer à pleins poumons la fraîcheur matinale.

X.

## LES BANQUES D'ÉPARGNES

DANS LES

### Écoles primaires

"L'idée que l'on puisse greffer, pour ainsi dire, dans l'extrême jeunesse, des habitudes d'économie, devra naturellement, pour la plupart des gens, passer pour une utopie. Cependant ce qui semble ne pouvoir se rencontrer chez les enfants, au moins que d'une façon fort inégale, à savoir: le précepte et l'exemple, vient de se réaliser de la manière la plus efficace au moyen d'une institution récemment créée en France et en Angleterre. Les résultats remarquables auxquels sont arrivées les écoles primaires dans ces deux pays, surtout dans le premier, devraient fixer l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'éducation."

Voilà ce que j'écrivais en 1876, dans le journal hebdomadaire de M. Arthur Buies, le *Réveil*. Depuis lors, je n'ai cessé de prendre le plus vif intérêt au progrès rapide que faisait l'idée en Europe, et aux tentatives que l'on a faites aux États-Unis pour l'y acclimater.

On comprendra sans peine pourquoi j'ai dû éprouver un sentiment de satisfaction à lire la partie du dernier rapport (1879-80) de M. Ouimet, le surintendant de l'instruction publique, où il reprend cette idée de la fondation de banques d'épargne des écoles. Je dis qu'il reprend l'idée; en effet, dans son rapport de 1875-66, il disait excellemment:

"Il me semble que les parents verraient d'un bon œil une tentative de ce genre: heureux de voir leurs enfants trouver une occasion de connaître par expérience la valeur de l'épargne, ils s'efforceraient, j'ose le croire, de leur fournir aussi souvent que possible les moyens d'en profiter. Les professeurs pourraient accorder des "bons points" (sous forme de récompense, pour la garantie des parents) et des prix aux élèves qui, étant donné l'état de fortune de leur famille, se seraient montrés les plus économes. Ne serait-ce pas là une leçon qui produirait ces fruits plus tard?"

M. le Surintendant, qui voudrait comme il le dit lui-même, donner à notre éducation publique un caractère d'utilité pratique, insiste, dans son dernier rapport, pour qu'il se fonde dans la province de Québec une institution comme celle qu'il préconise, dont les résultats bienfaisants sont universellement admis. Écouterait-on l'appel réitéré qu'il fait à tous les gens soucieux des besoins du pays avec tant de conviction et de bon sens?

Je l'espère encore, malgré que l'idée ait fait si peu de chemin depuis près de cinq ans. Ce n'est pas la faute de M. le Surintendant, sans doute: il a dit et redit, en toute honnêteté, ce qu'il pensait de la mise en pratique dans notre province de banques à l'alimentation desquelles contribueraient les élèves des écoles primaires. C'est maintenant à la presse, à la tribune, de s'emparer à nouveau de l'idée, de la faire sortir de ces livres bleus où elle sommeillerait jusqu'à la fin du monde, et de la mener à un tel point de vulgarisation que l'établissement de ces banques s'impose à tout le monde et devienne une impérieuse nécessité.

L'établissement des banques d'épargne, en rapport avec les écoles, a commencé à poindre en France il y a quelque quarante cinq ans, mais l'idée n'a pris tout son développement qu'en 1866, époque à laquelle on a imaginé, en Belgique, un système de fonctionnement très simple et en même temps très pratique. La méthode suivie peut se décrire en quelques mots. Une fois la semaine, ordinairement le mardi, l'instituteur reçoit des petites sommes que lui transmettent les jeunes déposants, et il les inscrit immédiatement sur un registre, et aussi sur une feuille détachée qu'il délivre à l'élève. Une fois par mois, les sommes accumulées de ceux des écoliers qui ont épargné un franc et plus, sont transmises en somme rondes de francs pour chaque déposant à la banque d'épargne légalement établie dans la localité, où ces sommes sont enregistrées dans un livret ordinaire. Par cette opération, l'enfant s'est constitué le créancier de la banque, et l'instituteur se trouve ainsi sou-

lagé d'une comptabilité embarrassante et laborieuse. Lorsque, dans la vue de faire quelques déboursés pour venir en aide à sa famille, dans une situation de gêne, l'élève désire retirer son dépôt, il n'a besoin que de l'intervention de son tuteur.

C'est ce livret de banque,—où le jeune déposant se traite en homme parce qu'il fait acte d'homme,—qui est l'éducateur de l'enfant, et même quelquefois de la famille. On a constaté, en Belgique notamment, que des élèves ont souvent communiqué leurs habitudes d'économie aux plus vieux de la maison. C'est dans ce pays que l'on attribue, dans une large mesure, l'augmentation rapide des déposants adultes durant cette dernière décade, aux banques d'épargnes se rattachant aux écoles primaires. D'après un rapport officiel publié il y a quelques années, la majorité des parents des élèves ne savaient rien des caisses d'épargnes, et n'auraient jamais songé à s'en servir avant d'avoir vu les livrets de banque de leur enfants. Les mêmes résultats ont été observés en France, et notamment à Bordeaux, où de pareilles banques d'épargnes ont été en opération depuis le commencement de 1875. L'année suivante, les directeurs de la banque d'épargnes de Bordeaux, l'un des plus grands établissements de ce genre en Europe, ont observé que le nombre et la somme des dépôts étaient de cinq fois plus considérables que le taux normal. On était tellement satisfait des résultats pratiques et bienfaisants des banques d'épargnes "à l'école," que le grande institution financière, dont nous venons de parler, se préparait, par l'intermédiaire de ses quatorze succursales, à en faire l'application dans tout le district de Bordeaux.

Le système fut importé de la Belgique en Angleterre, en 1874, par M. Fitch, l'inspecteur général des écoles, et l'on sait qu'il a pris de grands développements, quoique nous n'en ayons pas de statistiques bien précises (1). On l'adoptait en France, vers la même époque, après une enquête provoquée par le ministre du commerce, et le succès de la nouvelle institution a été signalé dans un rapport de la société qui avait reçu du gouvernement la mission de l'introduire, de l'organiser et de la contrôler. Le rapport constate que deux mille trois cents écoles, distribuées

(1) Il semble pourtant que ces banques d'épargnes n'étaient pas entièrement inconnues en Angleterre à une époque fort antérieure. M. Francesco Vignani, le fondateur d'un grand nombre de banques populaires en France et en Italie, dans une étude sur les sociétés coopératives, (*Annuaire Retur* du 1er juillet 1881) parle de ces "caisses d'épargnes créées par les enfants d'une école anglaise pour assurer les minces économies du travailleur, pour l'exiter à la prévoyance et qui sont comme les nébuleuses des institutions de crédit."

dans cinquante-trois départements, ont été pourvus de registres et de feuille volantes nécessaires, et que les livrés des banques d'épargnes du gouvernement contenaient les noms de plus de cinquante mille élèves. Le total des sommes déposées n'est pas de peu d'importance. Voyons plutôt. A Bordeaux, où, en 1875, on a fait l'application de ce genre de banque dans cinquante-trois écoles, les jeunes déposants avaient, portés à leur avoir, dix mille dollars, déduction faite de deux mille dollars donnés aux inondés des bords de la Garonne. Certaines localités rurales ont fait mieux encore. Le département de l'Aisne, par exemple, avait quelque six mille écoliers inscrits sur les registres de sa banque et représentant trente mille dollars. Ce résultat ne témoigne-t-il pas hautement en faveur d'une insitution qui, lors des merveilleux développements que je viens de signaler, avait à peine deux années d'existence?

Il est donc de toute évidence que ces institutions n'ont rien de fantaisiste. Elles sont au contraire, comme nous venons de le voir, susceptibles de recevoir une application pratique partout où on les a créées. Le projet a été sanctionné par quelques unes des nations dont l'organisation financière touche à la perfection, comme celle de la France et de l'Angleterre. Le gouvernement italien, frappé de l'excellence de semblables créations, en a autorisé l'introduction dans les écoles publiques de la Péninsule. Quelles preuves faut-il de plus pour convaincre nos hommes publics de l'utilité, de la moralité des banques d'épargnes dans les écoles primaires?

J. AUGER.

## NOTES ET IMPRESSIONS

### I.

Chaque jour, au milieu de nos douces extases,  
On nous fait essayer un déluge de phrases,  
Entre autres celle-ci, qui vient les résumer :  
"Mais quel si grand plaisir trouvez-vous à fumer?"

Ce sont les quatre vers qui ouvrent le troisième chant du poème de Barthélemy : *L'art de fumer la pipe et le cigare*.

L'auteur paraît fort embarrassé de la question qu'il pose ainsi, puisqu'il se demande aussitôt :

Que répondre? . . .

Il n'y répond guère, car, dit-il, dans un autre vers :

Je n'ai pas le malheur de fumer en avant.

Eh ! mon Dieu, ce plaisir, je n'essaierai pas non plus de l'analyser et l'on ne me verra pas, ici du

moins, faire une dissertation pour ou contre le tabac, Qu'il mène à la dégénérescence de l'espèce humaine, comme on le prétend, je n'en sais rien ; mais qu'il contribue à parquer les hommes d'un côté et les femmes de l'autre, je le sais trop

Un poète (1) d'un grand talent pour le monologue, —genre à la mode,—fait dire à Coquelin, dans le *Chapeau* ;

Le festin terminé, bien que pauvre fumeur,  
Je dus d'un fort cigare entretenir les flammes,  
Pour ne pas demeurer tout seul avec les dames.

C'est bien cela, n'est-ce pas ? Il faut, de par la grâce de la pipe et du cigare, que les femmes restent seules. Si c'est là le plaisir qu'on éprouve à fumer, je le proclame au moins impertinent.

Le dernier vers que je viens de citer n'est-il pas tout un commentaire ?

## II.

Un soir, il y a à peine quinze jours, je me trouvais, pour la première fois, chez M. L. . ., dont la femme est charmante et d'une affabilité parfaite. Mon ami F. . ., qui m'avait présenté ce soir-là, s'assied auprès d'elle, et les voilà à causer. Tout-à-coup, il se lève et d'un pas précipité, s'élançe vers la table du fond de l'autre pièce pour en "griller une," selon l'expression pittoresque du troupier français, que nous traduirons tout simplement par fumer une pipe, Mde. L. . . ne parut éprouver aucune contrariété, et, se tournant vers moi :

—Votre ami, dit-elle, avec bonté, est bien ennuyé, n'est-ce pas ? que n'allez-vous fumer vous-même ? Oh ! ne vous gênez pas ; c'est une soirée de garçons.

Je jure au lecteur, par l'Espagne "qui inventa le cigare," comme dit le poète Barthélemy, que je n'allai pas fumer, et que le nuage suffocant qui plana dans la chambre des fumeurs se grossit sans ma participation. Je devins mélancolique à la pensée que c'est maintenant toujours ainsi : une soirée de garçons. C'est le mot de la situation que l'on fait à la femme, qui ne demanderait pas mieux que de causer et charmer. Nous sommes, nous, gens mariés, des célibataires : la pipe est une maîtresse tolérée par les femmes qui se résignent à n'en être pas jalouses :

Conçoit-on une pareille abnégation ?

## III.

Henri de Bornier, l'auteur de la *Fille de Roland*, vient de consacrer quelques stances au souvenir de Paul de Saint Victor. Nous en reproduisons quelques unes :

Déchirant l'âpre sol, sans regrets, sans murmure  
N'ayant pour t'égayer que ta mâle chanson,  
Hier tu disais : " Demain la moisson sera mûre."  
Et c'est le moissonneur qui manque à la moisson.

Trente ans il avait fait large et haute sa gerbe,  
La cherchant, la trouvant de sommets en sommets,  
Et regardant de là, dédaigneux et superbe,  
Les monts inférieurs qu'il ne hanta jamais.

Il montait (perlu vers Eschyle et Shakespeare,  
Dante et victor Hugo l'attiraient dans l'azur,  
Et dans l'air enivrant que l'esprit y respire,  
Il s'élevait encor d'un pied toujours plus sûr ;

Il n'en descendra plus. Ainsi la mort est bonne.  
Mourir sur les hauteurs, c'est renaître et grandir  
La chair faible au baiser de l'ange noir frissonne,  
Mais l'âme voit plus haut l'ange bleu resplendir ;

C'est l'ange aux yeux éléments, qui, sachant les passages,  
Par où revient aux cieux l'homme longtemps banni,  
Emporte les penseurs, les poètes, les sages,  
Sur les sommets divins, dans le rêve infini.

## IV.

Tout individu qui, sous prétexte de moraliser sur les mauvais lieux, m'en laisse trop voir, me sera toujours suspect.

Pour la même raison, le prêcheur,—je parle du laïque, bien entendu,—qui prend pour texte l'observation du dimanche, me semble manquer à une règle essentielle d'observance religieuse : celle d'aller à l'église au lieu de faire la ronde en ville ce jour-là, pour avoir à dénoncer le peu de travail à ciel ouvert qui s'y fait.

Il ne voudrait, ce prêcheur enragé, aucun travail le dimanche : on conviendra que c'est assez difficile.

Tout le monde travaille plus ou moins le dimanche : les employés du tramway qui transporte ces milliers de personnes qui vont prier sur les tombes des cimetières ; le policeman qui est de planton, car les voleurs travaillent jour et nuit ; les ménagères qui écurent le pot au feu, besogne quelque peu bruyante, et jusqu'au rédacteur de la *Revue*, qui emploie son dernier troyon de plume à écrire ses innocentes notes et impressions.

Il voudrait aussi, ce dénonciateur implacable, faire de la ville un tombeau. Le besoin d'expansion de la race française s'y opposera toujours. Elle n'en sera pas moins religieuse et portée à l'idéal, quoiqu'on fasse pour épaissir le vernis de ce puritanisme qui n'est, après tout, que le plus ennuyeux et le plus uniforme des masques.

P. F.

(1) Jacques Normand, l'auteur de *Parzèns et tréaux*